



# Conférence de lancement de CyberSud

## Programme (provisoire)

### LE CONTEXTE

Le projet joint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe sur la coopération en matière de cybercriminalité financé dans le cadre de l'instrument européen de voisinage a débuté le 1er juillet 2017 avec une phase de lancement de huit mois. Cette phase se terminera par la Conférence de lancement qui aura lieu 21-23 mars 2018 à Tunis, Tunisie.

L'objectif spécifique du projet est de renforcer la législation et les capacités institutionnelles en matière de cybercriminalité et de preuve électronique dans la région du Voisinage Sud, conformément aux exigences relatives aux droits de l'homme et à l'état de droit. Les premiers pays prioritaires sont l'Algérie, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie.

Le projet a une durée de trois ans, un budget de 3,35 millions d'euros et est mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

Au cours de la phase de démarrage du projet, des visites ont eu lieu en Algérie, au Liban et en Tunisie. Le Maroc en tant que pays pivot au sein du projet GLACY + (Action Globale sur la Cybercriminalité Elargie) a déjà fait l'objet d'une visite d'évaluation en octobre 2016. Suite à l'atelier relatif aux réponses des défis de la cybercriminalité qui a eu lieu le 5 mars 2018 à Amman, la visite d'évaluation de la Jordanie est prévue pour mai/juin 2018. L'objet de ces visites était de présenter le projet, de démontrer les avantages de celui-ci aux autorités et d'évaluer les besoins.

### LES OBJECTIFS DE LA CONFERENCE

La conférence de lancement est le point de départ de la mise en œuvre des activités.

La conférence vise spécifiquement à :

- échanger les points de vue des politiques et stratégies en matière cybercriminalité des pays participant afin d'orienter les activités du projet ;
- identifier le soutien à apporter par le biais du projet, sur la base des résultats des visites d'évaluation et des besoins identifiés, et de parvenir à un accord sur le plan de travail du projet ;
- confirmer les modalités pratiques pour la mise en œuvre du projet, y compris la mise en place des équipes de projet pour chaque pays.

La première réunion du Comité de Pilotage du projet se tiendra durant la conférence.

## LES PARTICIPANTS

Les participants des pays prioritaires sont des représentants provenant des institutions suivantes qui assument des responsabilités dans les matières relatives à la cybercriminalité et à la preuve électronique :

- le Ministère de la Justice
- le Ministère de l'Intérieur (unité spécialisée en matière de cybercriminalité)
- le Ministère Public
- l'Institut de formation judiciaire
- l'Institut de formation pour les forces de l'ordre
- le Ministère des télécommunications ou équivalent

Les pays prioritaires ont nommé des représentants de haut niveau afin de présenter les politiques et stratégies en matière de cybercriminalité dans une session à destination des décideurs politiques.

La Tunisie en tant que pays hôte aura une représentation plus large incluant une représentation au niveau des institutions suivantes :

- La Présidence de la République
- La Présidence du Gouvernement
- Le Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique
- le Ministère des Affaires Etrangères
- Le Ministère de la Défense

Les frais de participation des représentants des pays seront couverts par le projet. Les pays sont invités à nommer des représentants supplémentaires sans remboursement de frais.

En outre, des experts des projets partenaires et d'autres organisations participeront également afin de partager leurs expériences.

## CONTACTS

Conseil de l'Europe

Marie Agha-Wevelsiep

Responsable du projet

Bureau de Programme sur la cybercriminalité (C-PROC)

Division Cybercriminalité

Direction Générale des Droits de l'Homme et de l'Etat de droit

T 00 40 21 201 78 09

00 33 6 66 12 31 04

[marie.gha-wevelsiep@coe.int](mailto:marie.gha-wevelsiep@coe.int)

Ioana Lazar

Chargée de projet expérimentée

T +40 21 201 78 90

[ioana.lazar@coe.int](mailto:ioana.lazar@coe.int)

Ionut Stoica

Chargé de projet expérimenté

T +40 21 201 78 13

[ionut.stoica@coe.int](mailto:ionut.stoica@coe.int)

Ministère des Technologies de  
Communication et de l'Economie Numérique,  
Tunisie

Asma KHANFIR

Ingénieur en Chef

Sous Directeur

Bureau de la Coopération Internationale

+216 98 276 300

[asma.khanfir@tunisia.gov.tn](mailto:asma.khanfir@tunisia.gov.tn)

Contact presse

Melek LAKDAR

Responsable Communication, Relations Presse et  
Coopération Interparlementaire

Conseil de l'Europe, Bureau de Tunisie

Bureau de la direction générale des programmes

Conseil de l'Europe

T +216 71 967 252

M +216) 25 49 25 45

PROJET DE PROGRAMME

Mercredi, 21 mars 2018 – Session pour les décideurs sur les politiques et stratégies en matière de cybercriminalité

08.30	<i>Enregistrement</i>
09.00 – 10.00	<p>Ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Habib DABABI, Secrétaire d'Etat, Ministère des Technologies de Communication et de l'Economie Numérique, Tunisie</li> <li>- Hatem FERJANI, Secrétaire d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères, Tunisie</li> <li>- Pascal ODUL, Security Programmes Manager, DG Near, Union européenne</li> <li>- Alexander SEGER, Chef de Division Cybercriminalité, Conseil de l'Europe</li> <li>- William MASSOLIN, Chef du Bureau du Conseil de l'Europe à Tunis</li> </ul>
10.00 - 10.30	<p><i>Conférence de presse</i> <i>Pause-café</i></p>
10.30 – 11.30	<p>Session 1 : Les stratégies et politiques en matière de cybercriminalité dans les pays de CyberSud (session pour les hauts représentants)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Messai MOHAMED, Magistrat, Conseiller à la Cour d'Appel de Tunis, Tunisie</li> <li>- Major General Saadallah AL-HAMAD, Secretary General of the Superior Council of Defence, Liban</li> <li>- Ali LARKEM, Directeur au Ministère de l'Intérieur et Laziz AIMENE, Directeur d'Etudes au Ministère de la Justice, Algérie</li> <li>- Lt.Col. Ashraf KARAI MEH, Head of National Cyber Security Project Development Branch, Directorate of CyberSecurity &amp; Information Technology, Jordan Armed Forces</li> <li>- Salim ALAMI, Direction générale de la sécurité Nationale Direction de la Police Judiciaire, Maroc</li> </ul> <p><i>Modérateur TN : Ahmed CHABCHOUB, MTCEN<sup>1</sup></i> <i>Modérateur : Alexander SEGER, CdE<sup>2</sup></i></p>
11.30-13.00	<p>Session 2 : Les politiques et stratégies en matière de cybercriminalité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Remarques introductives sur les stratégies cybercriminalité contre les stratégies cybersécurité (Alexander SEGER, Markko KUNNAPU - Estonie)</li> <li>- Elements d'une stratégie en matière de cybercriminalité (législation, droits de l'homme, Etat de droit et protection des données, services spécialisés, formation, coopération public/privé, coopération internationale) Ministère de la Justice et Ministère de l'Intérieur, Tunisie <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chawki GADDES, Président de l'INPDP<sup>3</sup></li> </ul> </li> </ul>

<sup>1</sup> Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie numérique

<sup>2</sup> Conseil de l'Europe

<sup>3</sup> Instance Nationale de Protection des Données Personnelles

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Haykel MESSAOUDI, Premier Substitut du Procureur de la République, Tribunal de Première Instance de Manouba, Ministère de la Justice</li> <li>- Alexander SEGER, CdE</li> <li>- Valérie MALDONADO, Commissaire divisionnaire, Adjoint au sous directeur de la lutte contre la cybercriminalité, Ministère de l'intérieur, France</li> </ul> <p>- Le rôle du renforcement des capacités (Alexander SEGER - CdE)</p>
<i>13.00 - 14.30</i>	<i>Pause-déjeuner</i>
14.30 - 16.00	<p>Session 3 : Phase de démarrage du projet CyberSud : les activités à ce jour</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Résultats des visites d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tunisie : Valérie MALDONADO, Commandant de police, Sous-direction de lutte contre la cybercriminalité, Ministère de l'Intérieur, France</li> <li>- Liban : Adrian LAMBRI NO, Head of Combating Organised Crime Brigade Ploiesti, Romanian National Police</li> <li>- Algerie : Stéphane ROBINOT, Chef de la Section des Relations Internationales, de la Documentation Opérationnelle et de l'Analyse Criminelle, Sous-direction de lutte contre la cybercriminalité, Ministère de l'Intérieur, France</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Moderateur : TN/CdE</i></p>
<i>16.00 - 16.15</i>	<i>Pause-café</i>
16.15 – 18:00	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Résultats de l'atelier sur le défi de la cybercriminalité en Jordanie <ul style="list-style-type: none"> <li>- Major Yarob QUDAH, Directorate of CyberSecurity &amp; Information Technology, Jordan Armed Forces, Jordan</li> </ul> </li> <li>- Expérience du Morocco dans les programmes de renforcement des capacités <ul style="list-style-type: none"> <li>- Salim ALAMI, Direction générale de la sécurité Nationale Direction de la Police Judiciaire</li> <li>- Abdelhnine TOUZANI, Directeur des Etudes de la Recherche et de la Coopération, Institut Supérieur de la Magistrature</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Moderateur : TN/CdE</i></p>
<i>17.15</i>	<i>Fin de journée 1</i>
<i>18.30</i>	<i>Cocktail dinatoire</i>

Comité de Pilotage

8.30	<i>Enregistrement</i>
09.00 – 10.15	<p>Comité directeur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle du Comité directeur</li> <li>- Présentation des membres des équipes de projet</li> <li>- Rôle des membres de l'équipe de projet</li> <li>- Methodologie</li> <li>- Résumé du plan de travail</li> </ul>
10.15 – 10.30	<i>Pause-café</i>
	Session 5 : Le plan de travail du projet
10.30 - 11.45	<p>Approche et activités du résultat 1: Cadre du droit pénal</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience de la Norvège sur la protection de données et les garanties de l'Etat de droit lors des investigations liées à la cybercriminalité, Eirik Trønnes HANSEN, Procureur Kripos</li> <li>- Activités proposées dans le cadre du projet CyberSud (CdE)</li> </ul> <p><i>Moderateur TN : Salma ABI DA, Chargée de Mission au Cabinet du Ministre de la Justice</i>  <i>Moderateur CdE : Alexander SEGER et Pedro VERDELHO</i></p>
11.45- 13.15	<p>Approche et activités du résultat 2: les services de police, la coopération interservices et le partenariat public/privé</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience de la Roumanie dans la création du Service de lutte contre la cybercriminalité, Ionut STOICA, senior project officer, former Acting Head of credit card fraud in Romanian Cybercrime Unit</li> <li>- Expérience du DIICOT Roumanie<sup>4</sup>, Ioana ALBANI, Deputy Chief-Prosecutor de DIICOT</li> <li>- Activités proposées dans le cadre du projet CyberSud (CdE)</li> </ul> <p><i>Moderateur TN : Aicha KORT ou Imed ABBES du Ministère de l'Intérieur</i>  <i>Moderateur CdE : Valérie MALDONADO</i></p>
13.15 - 14.45	<i>Pause-déjeuner</i>
14.45 - 15.30	<p>Approche et activités du résultat 3: la formation judiciaire en matière de cybercriminalité et du traitement de la preuve électronique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience du Portugal en matière de stratégie de formations des magistrats, Pedro VERDELHO, Procureur de la République, Portugal</li> <li>- Activités proposées dans le cadre du projet CyberSud (CdE)</li> </ul> <p><i>Moderateur TN : Kadhem ZINELABIDDINE, Directeur Général de l'Ecole Supérieure de la Magistrature</i>  <i>Moderateur CdE : Eirik Trønnes HANSEN</i></p>

<sup>4</sup> Direction d'investigation sur les infractions de criminalité organisée et du terrorisme

15.30- 16.45	<p>Approche et activités du résultat 4 : la coopération internationale et les points de contact 24/7</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience de la France, Stéphane ROBINOT, Sous-direction de lutte contre la cybercriminalité, Ministère de l'Intérieur</li> <li>- Activités proposées dans le cadre du projet CyberSud (CdE)</li> </ul> <p><i>Moderateur TN : Naoufel FRIKHA, DG de L'Agence Nationale de la Sécurité Informatique</i>  <i>Moderateur CdE : Ionut STOICA</i></p>
<i>16.45 - 17.00</i>	<i>Pause-café</i>
17.00 – 17.15	<p>Approches et activités du résultat 5 : les stratégies prioritaires matière de cybercriminalité et du traitement de la preuve électronique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités proposées dans le cadre du projet CyberSud (CdE)</li> </ul>
17.15 - 18.00	<p>Session 6 : La Convention de Budapest</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Secrétaire exécutif du Comité de la Convention sur la Cybercriminalité (Alexander SEGER)</li> <li>- La Convention de Budapest versus autres conventions (Zahid JAMIL, Consultant, Avocat)</li> </ul> <p><i>Moderator TN: Mohamed Nabil NACCACHE, Avocat Général aux affaires pénales, Ministère de la Justice</i>  <i>Moderateur CdE : Ioana ALBANI</i></p>
<i>18.00</i>	<i>Fin de journée 2</i>

8.30	Enregistrement
09.00 – 10.30	<p>Session 7 : Coopération régionale et internationale en matière de cybersécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- GFCE</li> <li>- CEPOL</li> <li>- CT Mena</li> <li>- Euromed Justice</li> </ul> <p><i>Moderateur CdE : Marie AGHA-WEVELSI EP</i></p>
10.30 - 10.45	<i>Pause-café</i>
10.45– 12.30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Euromed Police</li> <li>- INTERPOL MENA</li> <li>- UNODC</li> </ul> <p><i>Moderateur CdE : Marie AGHA-WEVELSI EP</i></p>
12.30	Adoption du plan de travail et allocution de clôture
13.00	<i>Fin de la conférence</i>

Financé  
par l'Union européenne  
et le Conseil de l'Europe



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Mis en œuvre  
par le Conseil de l'Europe



جامعة الدول العربية  
مجلس التعاون الإسلامي  
مجلس التعاون الخليجي

